

# Agir pour mieux vivre Thoiry

Édition spéciale  
bilan de  
mi-mandat

JUIN  
2023



Questions à

# Muriel Bénier

MAIRE DE THOIRY,  
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE



*Vous réalisez un bilan de mi-mandat. Quel en est l'objectif ?*

Il y a 3 ans, les Thoirysiens nous ont confié la gestion de notre petite ville. Il est donc légitime de leur rendre compte, de dresser un bilan de cette première période.

Reprenant les projets en cours, en attente ou ceux qui ont déjà pris vie, le bilan permet de présenter les actions mises en œuvre au service des Thoirysiens sur l'ensemble des compétences municipales. Il est important pour l'équipe de réaliser ce point d'étape en toute transparence. Faire un état des lieux des engagements pris en 2020, expliquer les évolutions réglementaires, impactant notre quotidien et amenant la révision de certains projets est donc essentiel.

*En tant que maire, qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur ?*

La gestion et les actions qui sont mises en place ont toutes leur importance du moment qu'elles participent au confort et au bien-être des Thoirysiens. J'ai à cœur que chacun trouve sa place à Thoiry, s'y sente bien et ait envie d'y rester.

Etre maire, c'est être au service

de l'intérêt général, être garant de l'action du service municipal qui doit être à la hauteur des attentes des administrés. Cela demande temps, rigueur et attention ; je sais pouvoir compter sur l'investissement de mon équipe municipale et des agents pour mener à bien les projets, quelle que soit leur dimension.

Je crois profondément que le lien entre les habitants est primordial et qu'il est de notre devoir de le favoriser le plus possible.

Afin de garantir un environnement sain et préservé et le maintien de services à la population, nous devons avoir une vision élargie des besoins et des contraintes du territoire ; nous devons anticiper l'avenir en lien avec les évolutions réglementaires.

*Et quels imprévus avez-vous dû faire face ?*

La conduite d'un mandat municipal n'est jamais aisée et par expérience nous savons que les imprévus font partie de la vie d'un mandat. Cependant la

crise COVID a été un véritable défi pour les municipalités. Au lendemain de l'élection municipale, la France s'est retrouvée confinée et durant une année, c'est sur les maires qu'ont reposé l'information, la protection et le maintien du lien sur les territoires.

L'installation du conseil municipal actuel s'est faite dans des conditions inédites et durant une longue période, chacun a dû garder ses distances. Le démarrage des projets a été retardé, les grands événements fédérateurs ont été annulés, reportés... Alors que nous avons déployé des efforts considérables pour mener notre mandat conformément aux missions que vous nous avez confiées, ce sont désormais les contraintes réglementaires qui nous préoccupent : toujours la loi SRU et la nécessité de produire des logements aidés, l'évolution des infrastructures dans un contexte de la future loi ZAN.

*Quel est le projet phare de ce mandat ?*

Comme évoqué, tous les projets ont leur importance mais s'il fallait choisir, je vous citerais la construction du nouvel espace culturel/salle des fêtes et l'aménagement de la plaine sportive et ludique.

Le premier est issu de la concertation avec les Thoirysiens et était fléché comme le projet de mandat dans notre programme ; le second est directement lié à la politique de production de logements aidés et d'aménagement des espaces de loisirs et de service.

Je vous laisse découvrir l'avancement des divers projets qui occupent le quotidien des élus et des agents municipaux. Je vous confirme notre engagement : celui de l'équipe et de moi-même. Comme vous, nous sommes Thoirysiens, comme vous, nous souhaitons un cadre de vie préservé, avec du service et du lien. C'est pourquoi nous continuons à agir pour mieux vivre Thoiry. ●

# Les Thoirysiens



**6 299**  
HABITANTS

AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 SELON L'INSEE

**3200**  
BOÎTES À LETTRES



**186**  
LOGEMENTS  
AIDÉS MANQUANTS  
AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

## SCOLARITÉ À THOIRY



**14 + 9**  
CLASSES  
RESPECTIVEMENT  
DANS LES ÉCOLES  
ÉLÉMENTAIRE ET  
MATERNELLE À LA  
RENTRÉE 2023/2024



**53**  
ASSOCIATIONS  
ACTIVES

## BUDGET COMMUNAL 2023



**12 652 083 €**  
EN FONCTIONNEMENT

**15 744 765 €**  
EN INVESTISSEMENT

## RÉSEAUX DE TRANSPORT



**44 KM**  
DE VOIRIE



**3**  
LIGNES DE BUS  
ACTIVES



**1**  
MAISON MUNICIPALE  
DE SANTÉ

**6**

CABINETS MÉDICAUX  
/PARAMÉDICAUX

**97**

**AGENTS  
MUNICIPAUX**  
AU SERVICE DES THOIRYSIENS



**1**  
**MARCHÉ  
DOMINICAL**



## 2020-2026 : UN MANDAT SOUS CONTRAINTES, SUBIR OU ANTICIPER ?

Depuis 2020, la commune se transforme et avec elle, le projet municipal évolue :

- > après un ralentissement démographique, on observe un accroissement de la population, impliquant l'anticipation de la mise en service d'équipements publics : écoles, équipements sportifs, déplacements, culture, activités...
- > avec un renouvellement important de la population, nécessitant beaucoup de pédagogie et d'informations pour expliquer le territoire, son évolution, ses contraintes. De nombreuses réunions publiques sont organisées afin de concerter et d'informer les Thoirysiens sur ce qui se passe dans leur commune. Une mobilisation insuffisante des habitants est à noter. On ne peut que le regretter surtout lorsqu'il est suivi de retours acerbes et sans ménagement.
- > avec la nécessité de développer de nouveaux modes de déplacement actifs et sécurisés, particulièrement pour les piétons et cyclistes
- > avec les contraintes réglementaires qui s'imposent aux collectivités dont la loi SRU qui impose la production de 25% de logements aidés à horizon 2025. Avec un taux à 17%, la commune est soumise non seulement à des amendes mais se doit de produire les logements manquants. Un contrat de mixité sociale signé avec l'Etat fixe les objectifs de production par tranches de 3 ans. Les opérations de déplacements des équipements sportifs dans la zone du Creux et l'opération d'aménagement d'un éco-quartier sur les actuels terrains de foot/tennis/pétanque sont les fruits des efforts portés par la collectivité pour répondre à cet objectif. ●



### Des labels actifs

La ville de Thoiry s'engage sur des labels qui participent à l'amélioration du cadre de vie et le respect de l'environnement. Ainsi, la ville est labellisée **3 fleurs villes et villages fleuris et 2 abeilles APicité®**. Les labels évoluent avec les attentes des citoyens et s'engagent sur de nouveaux enjeux : le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, la préservation du lien social et la place du végétal dans les espaces publics.

La politique de protection et de défense des abeilles et pollinisateurs sauvages a été renforcée par l'installation en 2022 d'un rucher école. La commune pratique la gestion différenciée, la fauche tardive et sélectionne pour ses massifs floraux de nombreuses plantes mellifères. ●

# Agir pour LES ESPACES NATURELS



**2** abeilles APicité®



**8** parcelles entretenues par éco pâturage urbain



**4 ha** de marais restaurés

### Et aussi...



#### RESTAURATION DES COURS D'EAU ET MARAIS

Les 4 ha du marais ont fait l'objet d'un projet ambitieux de sauvegarde et de restauration pour assurer l'intérêt écologique du site, classé zone naturelle protégée et zone spéciale de conservation, abritant des espèces protégées et menacées.

Les travaux réalisés, sous gestion du CENRA, ont permis de réhabiliter le fonctionnement hydrodynamique originel du marais, sans affecter ni modifier les usages et l'exploitation des zones agricoles avoisinantes.

En 2022, la rivière de l'Allemogne a fait l'objet d'une restauration hydro morphologique avec pour objectifs la renaturation des milieux rivulaires, le rétablissement d'une dynamique alluviale et la restauration de la continuité écologique.



#### ÉCO PÂTURAGE URBAIN

La ville a conventionné avec un entrepreneur local afin de réaliser un éco-pâturage urbain qui conforte notre volonté de préserver des espaces propices aux pollinisateurs. Cette technique favorise le maintien de la biodiversité des sites entretenus et contribue à l'enrichissement et à la fertilisation des sols. Elle limite l'embroussaillage et la croissance d'espèces végétales envahissantes. Cette méthode alternative et/ou complémentaire à l'entretien mécanique des espaces verts s'effectue sur des parcelles qui sont temporairement clôturées dans lesquelles les animaux sont déplacés de site en site. ●



#### Lutte intégrée et biologique

Depuis 2008 les herbicides, fongicides et insecticides sont proscrits pour laisser la place à la lutte intégrée et biologique. Des hôtels à insectes, nichoirs à mésanges ont été installés, des lâchers de larves de coccinelles sont réalisés.



### Le 1<sup>er</sup> éco-composteur électromécanique du Pays de Gex

La ville mène une lutte anti gaspi en sensibilisant les enfants dès le plus jeune âge pour favoriser l'acquisition d'un comportement responsable à la cantine scolaire. Un travail sur la prise de conscience des produits non consommés et jetés est effectué au quotidien via la pesée des denrées jetées. Les déchets sont collectés dans des bio-seaux qui alimentent le 1<sup>er</sup> composteur électromécanique installé dans le Pays de Gex. **En 2021, la ville a acquis un éco-composteur électromécanique qui permet de traiter tous les biodéchets alimentaires issus de la cantine scolaire et du centre de loisirs municipal.** Ils sont ainsi transformés en compost en 15 jours. Laisse à maturation 2 mois, celui-ci est ensuite utilisé dans les massifs et espaces verts de la ville. ●

# Agir pour LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**875** points lumineux éteints de 23h à 5h



**1000** litres de compost produits chaque année



**2** parterres de fleurs à couper en libre service au cimetière

## Et aussi...



### SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

La ville a adopté un plan de sobriété énergétique. Suite aux nombreux échanges et à la concertation en réunion publique, la municipalité éteint l'éclairage public de 23 h à 5 h sauf dans le centre.

Parallèlement, un plan pluriannuel de mise en éclairage LEDs va débiter. Si l'un des objectifs est bien l'économie d'énergie, l'extinction participe également à la préservation de la biodiversité. Des actions complémentaires ont été mises en œuvre : illuminations de Noël et éclairage des stades de foot en LEDs, éclairage des intersections de la voie verte avec détecteurs et températures limitées dans les bâtiments publics (19°C et 16°C pour les équipements sportifs).



### VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

Le cimetière Thoirysien, lieu de recueillement devient aussi un lieu de promenade, de repos où la volonté de valorisation de la végétalisation est forte. **La non imperméabilisation des sols a été travaillée au sein des allées périphériques.** Le columbarium et le jardin du souvenir sont traités en matière perméable. Les espaces inter-tombes sont végétalisés. Des arbres ont été plantés et des bancs installés afin d'offrir des espaces ombragés de repos et de recueillement. Enfin des espaces de fleurs en libre-service sont à disposition. ●

### Borne de recharge

Installée en 2020, la borne de recharge électrique est située sur le parking de la salle des fêtes. Borne dite "accélérée", elle permet de recharger voitures et vélos électriques.





# Agir pour LA MOBILITÉ



**3 km**  
de voie verte  
aménagée sur la voie ferrée



**3**  
chaussées  
partagées en CVCB



**4**  
feux tricolores  
pour sécuriser le  
carrefour des Marterets

***Balades Thoirysiennes**  
De nouveaux circuits de balades Thoirysiennes sont en réflexion pour découvrir des lieux insolites de la commune. Le départ du sentier du Reculet a été officiellement placé à En Molie afin de désengorger la place du Tiocan et de permettre l'accès des services de secours.*

## Voie verte

L'axe stratégique de la voie verte relie le centre de Thoiry où se situent les écoles, les commerces de proximité et les équipements sportifs et publics à Fenières et à Allemogne.

La largeur et le revêtement de cette voie permettent une utilisation plus aisée et sereine en toute sécurité par les usagers. Cet axe de mobilité, essentiel à la vie de tous, permet de se déplacer en mobilité douce, à pied ou à vélo, de retrouver des motivations de sorties, de faire de belles rencontres, de se balader et donc de retrouver du lien social.

Un parcours historique de la ville a été positionné tout le long des 3 km de la voie et des bancs permettent désormais de faire une pause lors de vos promenades. Des arbres et de nombreux végétaux ont été plantés pour le bonheur de tous. **La voie verte est l'axe structurant du schéma de mobilité douce de la commune.**

## Et aussi...

### SÉCURISATION ET PARTAGE DE CHAUSSÉES

Afin de répondre aux contraintes de circulation et de partage des chaussées, la ville a engagé des actions fortes avec la concertation des habitants. Des Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB) ont été créées (rue d'Allemogne, Crotte du Moulin, rue de la Croix...).

Un trottoir a été installé sur la rue des Hauts de Thoiry, celui de la route de Crozet sera prochainement engagé et la poursuite du chemin des Écoliers est en cours.

Le carrefour des Marterets a été équipé de feux tricolores afin de sécuriser la traversée des écoliers. Enfin, des projets sont en réflexion sur les secteurs suivants : place d'Allemogne, rue du Velard, rue de Fenières...



### VÉLOROUTE

Afin d'accompagner les cyclistes qui souhaitent se rendre à vélo à leur travail et de permettre aux Thoirysiens d'utiliser des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, une véloroute verra le jour en 2025.

Basée sur la conception de voies de circulation différenciées entre voitures et cyclistes, elle reliera le centre de Thoiry à Badian avec un lien vers le CERN et la voie d'agglomération cyclable du Grand Genève.

Sa création nécessite l'acquisition de parties de parcelles. Sans accord des propriétaires, une démarche de Déclaration d'Utilité Publique a été lancée et a fait l'objet d'une enquête publique au mois de mai 2023.

La véloroute constituera, après la voie verte, le 2<sup>e</sup> axe principal de mobilité douce.





**Étude nouvelle école**  
*La vétusté de l'ancien bâtiment de la maternelle impose une rénovation-restructuration ou la construction d'une nouvelle école. Le projet est lancé avec l'étude des besoins, effectuée en concertation avec l'équipe pédagogique.*

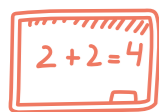
### Une cour rénovée

Notre politique de développement durable est ambitieuse et intègre la lutte contre les îlots de chaleur. Nous avons commencé par des travaux avec la cour de l'école maternelle qui a été totalement remaniée : végétalisation, réduction des effets de température par la plantation d'arbres et d'arbustes et mise en place de pelouse et d'un petit théâtre de verdure.

Pour le bonheur des plus petits, et en concertation avec les enseignants, 2 jeux de motricité ont été installés ainsi que des gradins, des bacs de jardinage à hauteur des enfants et un nouveau parking à trottinettes/vélos.

Afin de limiter l'imperméabilisation des sols, un revêtement spécifique a été mis en place. Il permet aux petits cyclistes de circuler tout en laissant les cheminements perméables. ●

# Agir pour LES ÉCOLIERS



**10 ATSEM**  
à la rentrée pour 9 classes



**3 fournisseurs**  
de produits ultralocaux Gessiens à la cantine



**1 nouvelle école**  
maternelle à l'étude

## Et aussi...



### ÉQUIPEMENTS, CLASSE MOBILE, RÉSEAUX

L'équipe municipale est toujours soucieuse d'accompagner les équipes enseignantes en mettant à leur disposition les outils permettant de développer l'accès au numérique.

Les bâtiments ont été câblés afin de faire fonctionner dans de bonnes conditions tous les équipements informatiques. La ville soutient un plan d'investissement ambitieux sur les deux écoles : achat de tableaux interactifs, ordinateurs ou tablettes, formation des enseignants aux outils numériques.

En décembre 2022, l'école des Gentianes a reçu une classe mobile interactive. Avec ce dispositif, les élèves travaillent dans leur salle de classe comme ils le feraient dans une salle multimédias.



### SELF, NOUVELLE SALLE, PRODUITS ULTRALOCAUX

Les restaurants scolaires sont maintenant équipés de self. Suite à l'augmentation des effectifs scolaires en maternelle, une nouvelle salle de restauration dédiée aux tout-petits a été mise en service à la rentrée des vacances de printemps 2023.

La ville poursuit sa lutte anti gaspi alimentaire. Les repas sont constitués de produits locaux dont au moins 20% de bio. Des produits ultras locaux sont achetés directement par la ville (Bergerie de Baizenas, Abbaye de Chezery, GAEC Grosfillex de Gex). Les contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique sont proscrits. ●





# Agir pour LES ASSOCIATIONS

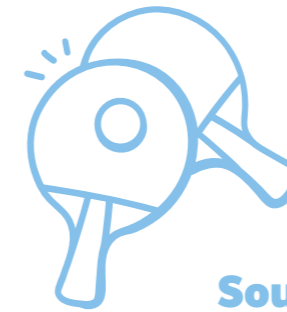


**2 NOUVELLES SALLES ASSOCIATIVES DE 60 ET 105 M<sup>2</sup>**  
livrées en automne 2023

**1 salle utilisable**



pour les événements familiaux



## Soutien aux associations

La municipalité accorde des aides aux associations sous diverses formes :

- Financières : subventions et financement des formations
- En nature : les associations bénéficient, dans la mesure des équipements disponibles, de locaux pour la pratique de leur activité, le stockage de leur matériel, la tenue de spectacles ou autres soirées.
- Mise à disposition de matériels tels que barrières, panneaux, éclairages, décors de ville...

La ville supporte les charges liées à l'occupation des locaux (électricité, chauffage, eau, entretien...) et valorise les activités associatives dans le journal municipal. ●



## Locaux mis à disposition des associations

Afin de permettre aux associations d'exercer leurs activités dans des locaux adaptés et de pouvoir se réunir pour des assemblées, la municipalité mettra à disposition deux nouvelles salles associatives (105 et 60 m<sup>2</sup>) dès l'automne 2023.

Construites en proximité immédiate du complexe sportif et de la future salle des fêtes, elles permettront d'accueillir des activités ou réunions en simultané dans un même bâtiment, voire des événements familiaux. Parallèlement le comité de gestion disposera de nouveaux locaux pour le stockage de son matériel au sous-sol de la future salle des fêtes. Les locaux seront adaptés : accès direct par l'extérieur, monte-charge intérieur et fonctionnel pour le stockage et la mise à disposition de matériel aux associations.

## En chiffres



**74 associations** bénéficiaires d'une mise à disposition d'un local et/ou d'une subvention

**53 associations** Thoirysiennes en activité



**75 000€** de subventions au BP 2023



**1 forum** des associations tous les 2 ans





*Sujet de réflexion de  
"Thoiry évolue avec vous"  
La concertation se poursuit.  
De nouvelles rencontres sont  
à venir sur les équipements  
complémentaires (pour les  
jeunes, les aînés...)*

# Agir pour L'AVENIR



**Salle des fêtes**  
Nous avons souhaité répondre à votre sollicitation concernant la mise à disposition d'un lieu qui permettrait de proposer une offre culturelle plus étoffée (théâtre, concerts,...) mais aussi une meilleure fonctionnalité comparée à l'actuelle salle des fêtes, notamment en mode banquet.  
Pour réaliser ce nouvel espace culturel, nous avons fait le choix de passer par une procédure de Marché Global de Performance Énergétique qui inclut non seulement la construction du bâtiment mais également 4 années d'exploitation/maintenance des équipements

techniques et de chauffage. Au cahier des charges: le volet thermique a été privilégié, de même que l'usage de matériaux biosourcés, le recours à la géothermie et/ou aux panneaux photovoltaïques.  
L'architecture s'est inspirée des codes de la ferme gessienne afin de s'intégrer parfaitement à Thoiry. Enfin, la fonctionnalité du bâtiment a été une réelle priorité afin de permettre à tous les usagers de s'approprier le bâtiment.  
Les sous-sols accueilleront le local de stockage du comité de gestion ainsi que des espaces de rangement dédiés aux associations et services municipaux. ●



**1100 m<sup>2</sup>**  
de surface pour  
le nouvel espace culturel  
/salle des fêtes  
**3 réunions**  
publiques pour vous  
concerter sur le projet  
"Thoiry évolue avec vous"  
**1 balade**  
urbaine pour visualiser  
les espaces et échanger

**Plaine sportive et ludique Zone du Creux**  
Née de la volonté de la commune de renforcer sa politique de production de logements aidés et de transférer dans une zone dédiée certains équipements sportifs présents dans l'enveloppe urbaine, le projet d'aménagement de la zone du Creux se poursuit.  
L'objectif est d'y développer une offre d'équipements publics adaptée aux Thoirysiens, en lien avec l'évolution des

pratiques sportives et ludiques et de renforcer et étoffer le cadre de vie des Thoirysiens, à proximité immédiate du centre de la ville. Sont prévus sur un site : un grand terrain de football à 8, des pistes d'athlétisme, des terrains de pétanque, de tennis (couvert et extérieur), des blocs d'escalades, un skate-park et un pumptrack, des espaces de promenade, des espaces dédiés aux activités jeunesse, une aire de jeux, un terrain de basket urbain. La zone permettra l'accueil des grands événements de la ville, en lien direct avec l'espace culturel, ainsi que de la fête foraine. Elle sera agrémentée d'aires de stationnement, de vestiaires/ clubs house ●



# Agir pour PRÉSERVER LE PATRIMOINE



**19** panneaux historiques installés d'ici l'été 2023



**2250 m<sup>2</sup>** de murs et de voûtes nettoyés à l'éponge lors de la rénovation de l'église



**1360 m<sup>2</sup>** de couverture à reprendre sur l'hôtel de ville

### Panneaux historiques

La transmission de l'histoire et de la mémoire de Thoiry sont une priorité.

Des panneaux historiques ont été placés tout au long de la voie verte et de nouveaux panneaux arrivent en cœur de ville.

Les éléments d'information proviennent des archives communales avec l'aide de Mrs Noblet et Pélichet.



## Rénovations de l'église et de la chapelle

Bâtiments communaux, l'église Saint-Maurice de Thoiry et la chapelle d'Allemogne ont fait l'objet d'importantes rénovations tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des édifices. Au préalable des travaux, le mobilier et les objets du culte ont été évacués et/ou dûment protégés, en collaboration avec la commission diocésaine d'art sacré. Les travaux ont consisté au piquage et à la reprise des enduits, la reprise des descentes de récupération d'eau et la vérification de la charpente. L'intérieur de la chapelle a été repris et les vitres changées. Les interventions à l'intérieur de l'église ont été plus conséquentes (parquet, boiseries, enduits, fresques, éclairage, sonorisation). Ces chantiers ont bénéficié de l'intervention d'entreprises du patrimoine bâti dont l'expertise et l'expérience sont à souligner. Ils ont été subventionnés par l'Etat, la Région AURA et le département de l'Ain. ●

## Et aussi...



### SENTIER DE NARDERANS

Le sentier qui dessert le pâturage communal de Narderans a fait l'objet d'une réfection depuis la Croisée. Ces travaux avaient pour objectif de faciliter l'accès par les troupeaux.

Le pierrier a été traité et une fascine a été posée afin de retenir les coulées de pierres sur le sentier. Afin d'assurer la pérennité de cet alpage et du pastoralisme, un Plan de Gestion Intégré est en cours de réflexion à la demande des agriculteurs locataires. Le chalet bénéficie régulièrement de rénovations en partenariat avec l'association les Amis de Narderans.

Enfin la structuration d'un parking sur la route du Reculet au niveau d'En Molie permet à tous de se stationner en sécurité et d'accéder aux chemins de randonnée.



### RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE

Depuis 2021, l'hôtel de ville fait l'objet de rénovations. La zone d'accueil du public a été modernisée et décorée aux couleurs de la ville. Le bureau pour les rendez-vous Passeports/Cartes Nationales d'Identité a été déplacé et offre confort et confidentialité. La salle des mariages a été déplacée et modernisée. L'ancienne salle du conseil a été rénovée, ainsi que l'escalier qui y donne accès, avec la restauration du lustre central qui l'agrément. De lourds travaux sont prévus dans les prochains mois : couverture, aménagement et restauration des bâtiments latéraux (côtés La Poste et police municipale). Enfin le parvis sera traité afin d'être embelli et conforme aux normes d'accessibilité. ●





### Grands événements

Après l'épisode "COVID" de 2020 et les confinements successifs, les manifestations ont repris toute leur place et de nouveaux événements sont venus compléter le calendrier.

Ainsi l'année culturelle et sportive est-elle rythmée de grands événements organisés par la collectivité : le festival Thoiry au Printemps autour des arts de la parole, la course familiale sans chronométrage Color'Thoiry, la fête de la musique et la découverte de talents locaux, Zik en Creux le jour de la fête Nationale ou encore Thoiry en Hiver et sa patinoire en cœur de ville.

L'objectif est de rassembler les Thoirysiens lors d'événements festifs et conviviaux et de leur faire tisser des liens. En complément, tout au long de l'année, des animations sont proposées à la bibliothèque municipale ainsi qu'à l'espace municipal de convivialité. L'école municipale de musique participe activement à l'animation de la ville.

### Nouvelle bibliothèque

Afin d'anticiper les évolutions des effectifs scolaires et d'optimiser les espaces dans le bâtiment de l'école des Gentianes, la bibliothèque municipale sera déplacée pour pouvoir positionner de nouvelles salles de classe.

Pour conserver le partenariat établi entre les équipes pédagogiques et les bibliothécaires, la nouvelle bibliothèque sera construite à proximité des écoles, à l'extrémité du parc des Séquoias. L'ensemble constitué entre les écoles, l'école de musique et la bibliothèque créera un véritable pôle culturel destiné à tous. Le début des travaux est prévu en cette fin d'année 2023.



# Agir pour SE RETROUVER



**2 nouveaux instruments enseignés** à l'école municipale de musique en 2022 : la guitare et le piano



**5 grands événements** municipaux fédérateurs



**1 soutien** logistique et financier aux associations organisatrices de grands événements (Saint Maurice, Vogue de Pâques)

### En chiffres



**400m<sup>2</sup> : surface** de la nouvelle bibliothèque



**1 pôle culturel** école de musique / bibliothèque en 2024



**2 400 participants** à la Color en 3 éditions



**33 week-ends** de mise à disposition de la salle des fêtes pour l'organisation de manifestations



# Agir pour VOUS

**6 cabinets** médicaux/paramédicaux mis à disposition par la ville depuis 2021

**11 caméras de vidéoprotection** actives à partir de 2024

**4 groupes** actifs pour les ateliers équilibre à l'EMC

**Distributeur de billets**  
La fermeture de la banque en centre-ville a entraîné la suppression du distributeur de billets. Afin de préserver ce service, la ville a pris à sa charge l'installation d'un nouveau dispositif de retrait, pour le confort des usagers et des commerçants.

## Espace Municipal de Convivialité

Le projet de la maison intergénérationnelle a été initié en 2016 et livré en 2021. Les parties communes, devant initialement être gérées par la SEMCODA, ont fait l'objet d'une mise à disposition en faveur de la ville. Ceci a permis la mise en place de l'Espace Municipal de Convivialité (EMC) situé au rez-de-chaussée du bâtiment. Cet espace municipal permet l'organisation d'activités variées, le partage de moments conviviaux et promet de belles rencontres intergénérationnelles. Au programme des activités municipales : des animations de la bibliothèque municipale telles Papo'Thé, les ateliers "équilibres" pour les séniors, les ateliers "Happy Tab", les thés dansants, des projections de films .... Un coin lecture pour petits et grands a été installé. Destiné à tous les Thoirysiens, cet espace permet de renforcer le lien social entre tous.

## Et aussi...

### MAISON MUNICIPALE DE SANTÉ

Afin de lutter contre la désertification médicale, la ville a acheté et structuré une maison municipale de santé. Composée de 6 cabinets médicaux, d'une salle de petite urgence et d'une salle de convivialité, ce lieu propose un véritable accueil de santé de proximité. Aujourd'hui 5 cabinets sont occupés et on y retrouve : médecins généralistes, sages femmes, neuro psychologue, psychomotricienne et orthophoniste.



Afin de permettre aux étudiants médecins de réaliser leurs stages sur le Pays de Gex et peut être de s'installer dans notre territoire, la ville propose une mise à disposition de logements.

### POLICE MUNICIPALE / VIDÉOPROTECTION

La ville souhaite sécuriser ses espaces et bâtiments publics. Pour ce faire, un dispositif de vidéoprotection sera mis en place en 2 phases afin de répondre à des objectifs précis de prévention des atteintes à la sécurité des personnes, de protection des bâtiments publics et de gestion de l'espace public. La 1<sup>re</sup> phase, qui débutera en 2024, consiste en l'installation du système de gestion et de dispositifs vidéos aux abords des bâtiments publics et en cœur de ville. Une seconde phase consistera à équiper les entrées de ville. Le service de police municipale a été renforcé afin de permettre des interventions plus nombreuses sur le périmètre municipal.





# Agir pour LA JEUNESSE

**18** jeunes  
conseillers municipaux



**1** espace jeunesse  
en activité au sein de l'accueil  
municipal de loisirs



**1** aire de jeux  
à Fenières

## City stade et jeux de Fenières

Le premier city stade ayant cédé sous les assauts du temps et des dégradations, la ville a été réactive en installant une nouvelle structure multisports en un été afin que les jeunes puissent retrouver une activité le plus rapidement possible. Installée aux côtés de la station de fitness en libre accès Airfit®, cette structure offre de belles heures de sport.

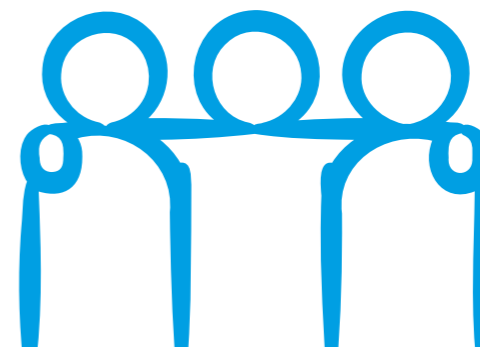
Cette offre sera complétée par des structures de loisirs dans le projet d'aménagement de la "Zone du Creux", projets qui seront discutés avec les jeunes Thoirysiens pour connaître leurs envies, leurs besoins. Une nouvelle aire de jeux a été installée dans la cour de l'ancienne école de Fenières. Les plus grands ont retrouvé un terrain de pétanque à l'arrière de la salle du Misseron.

## Conseil Municipal Enfants (CME)

La ville a installé le 2 mai dernier son Conseil Municipal des Enfants (CME) après des élections organisées à l'école avec le partenariat de l'équipe pédagogique. Le CME est constitué de 12 conseillers enfants titulaires (6 jeunes filles et 6 jeunes garçons) et de 6 conseillers suppléants. Il a pour objectif d'initier les enfants à la citoyenneté. Les membres du CME représentent tous les enfants

Thoirysiens, participent activement et concrètement à la vie de la ville et collectent des idées de leurs camarades. Les conseillers participent également aux manifestations communales et aux cérémonies officielles.

Pour les deux années de leur mandat, les actions seront liées aux thématiques de la citoyenneté et de l'olympisme. ●





**Distribution par les conseillers**  
 Pour la distribution du journal municipal, nous avons choisi de ne pas contractualiser avec une entreprise mais d'effectuer nous-même la distribution ce qui nous permet d'être au plus proche de vous.

### Réunions publiques

La concertation avec tous les Thoirysiens a été engagée au fil de nos actions et projets. Lors des aménagements de voiries, une réunion publique a été systématiquement organisée en amont des travaux avec les riverains impactés.

Le projet "Thoiry évolue avec vous" a mobilisé 3 réunions publiques et une balade urbaine. Il se poursuivra avec les échanges autour des équipements complémentaires (pour les jeunes, les aînés...). Le projet d'extinction de l'éclairage public nous a permis d'organiser une conférence/débats qui a conduit à l'extinction que vous connaissez.

L'objectif est de recueillir vos remarques, commentaires, idées et être plus proches de vos attentes. De nouveaux temps forts seront à nouveau organisés au fil des avancements de projets. ●

### Et aussi...

#### NOUVEAU LOGO, NOUVEAU SITE

Afin de moderniser son image, la ville a souhaité affirmer son identité visuelle et graphique par la création d'un nouveau logo. L'objectif est de situer Thoiry géographiquement dans le département de l'Ain au sein du Pays de Gex entre le lac Léman et la Haute Chaîne du Jura et d'ancrer la ville dans son environnement de montagnes, d'emprises agricoles et forestières, tout en valorisant les milieux aquatiques. De même, en janvier 2023, la ville s'est dotée d'un nouveau site internet plus moderne et dynamique. Ce site se veut ergonomique, évolutif, esthétique et multifonctionnel. Vos démarches et l'accès à l'information sont facilités. Ce site a été conçu pour être écoresponsable et propose un contenu adapté aux personnes en situation de handicap, en conformité avec les normes d'accessibilité en vigueur.



#### LETTRE INFOS

Créée en 2022, la lettre infos fait désormais partie de votre quotidien. Éditée au fil de l'actualité communale, et a minima 2 fois par mois, elle vous permet de vous tenir informés en temps réel de ce qui se passe à Thoiry. Événements, inscriptions aux services municipaux, travaux, concertations, activités : rien ne vous échappe !

Vous n'êtes pas encore inscrit ? Rendez-vous sur le site internet de la ville : [www.mairie-thoiry.fr](http://www.mairie-thoiry.fr) pour recevoir directement dans votre boîte mail toutes les actualités communales. L'abonnement à la lettre infos permet de compléter en temps réels les informations relayées par le journal municipal, édité 3 fois par an. ●



## Agir pour INTERAGIR

**670** abonnés  
à la lettre infos

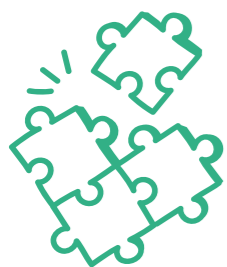


**3200** boîtes à lettres  
distribuées par les conseillers municipaux lors de chaque campagne d'information



**8** réunions  
publiques organisées en 2022

# Unis pour THOIRY PAYS DE GEX



## Une équipe, des valeurs

Dans un contexte post-COVID, où l'individualisme gagne peu à peu du terrain, il est essentiel de préserver les missions de service public. Ainsi, notre équipe partage un seul objectif commun : servir et satisfaire l'intérêt général.

L'engagement municipal ne se résume pas à un programme de campagne : il se concrétise, évolue et s'adapte. L'écoute, la solidarité, le service : ce sont les valeurs

que nous portons et défendons. Depuis 2020, notre projet évolue avec vos besoins et sur la base d'une vision à long terme, toujours l'anticipation et dans l'intégration des contraintes imposées (notamment par la loi SRU : production de logements aidés).

Dans ce cadre, il est essentiel de prévoir toutes les infrastructures et les services nécessaires à l'accueil de tous les Thoirysiens, actuels et nouveaux, tout en préservant la qualité de notre cadre de vie et l'esprit d'une petite ville, préservant du lien entre ses habitants. ●

# Réenchantons THOIRY



## Mi-mandat : l'occasion d'un premier bilan.

Après une 1<sup>re</sup> année tendue, les relations sont désormais cordiales et collaboratives.

Nos élus travaillent aujourd'hui en bonne intelligence avec la liste majoritaire, au service d'un projet commun: bien-être de tous les Thoirysiens, défi écologique et anticipation des besoins futurs. Nous saluons en particulier la compétence et l'engagement des adjoints. Nous nous réjouissons du succès

populaire de la voie verte, qui était au cœur de notre programme, et poussons pour son extension jusqu'à Sergy. Nous soutenons également le projet d'aménagement de la zone du Creux. Le souci de planification long terme de ces aménagements devrait éviter les erreurs passées. Quel dommage en effet de devoir détruire terrain de foot ou bâtiment du club canin, construits récemment pour 300k€.

Nous continuerons d'ici 2026 à questionner les orientations proposées avec l'objectif permanent de faire évoluer notre si beau cadre de vie dans l'intérêt de chaque Thoirysien ●

# Balade URBAINE

SAMEDI 17 JUIN





## Une balade urbaine pour en savoir plus

VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR LES PROJETS SUR LE  
TERRAIN ? COMPRENDRE LES ENJEUX ? DISCUTER AVEC  
LES ÉLUS MUNICIPAUX ?

Rendez-vous **samedi 17 juin 2023** pour  
une balade découverte des projets.

Départ **9 h** de la **place de l'église**, arrivée suivie  
d'un verre de l'amitié à l'espace municipal de convivialité à 13 h.

N'hésitez pas à nous rejoindre, pour une ou deux étapes  
ou pour l'intégralité de la balade, accessible à tous. ♻️



[www.mairie-thoiry.fr](http://www.mairie-thoiry.fr)

Mairie de Thoiry  
374, rue Briand Stresemann • 01710 Thoiry  
04 50 41 21 66 • [mairie@mairie-thoiry.fr](mailto:mairie@mairie-thoiry.fr)